

La Banque Postale Assurances IARD TSA 70003 35914 RENNES CEDEX 9

Tél.: 02.28.09.42.20 (coût d'un appel local depuis

un poste fixe)

Mail:

service.clients.postiers@labanquepostale-assurances-iard.fr

Mademoiselle STEPHANIE COUTURIER
13 rue des Dures Terres
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

# Vos conditions particulières assurance automobile

N° de contrat : NA19123455 Date d'effet : 05/05/2019

Date d'échéance : 01/05/2020

Contrat à tacite reconduction annuelle

# CONDITIONS PARTICULIERES – ASSURANCE AUTO EN COMPLEMENT DES CONDITIONS GENERALES AUTO REFERENCE CG-A-IARD-2016-02

# Le véhicule et son utilisation garantis conformément à vos déclarations

Marque: PEUGEOT Modèle: 206

Puissance fiscale: 4 Immatriculation: WW-395-QA

Date d'achat du véhicule : 05/2019

Année de 1ère mise en circulation : **2006** Titulaire de la carte grise : **ASC-DESC** 

Lieu de garage : SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Vous utilisez votre véhicule pour aller travailler mais n'utilisez jamais votre véhicule pour des rendez-vous

professionnels.

Commune de travail : ERMONT

Si votre véhicule est utilisé pour vous rendre à votre lieu de travail, son utilisation dans le cadre de tournées professionnelles n'est pas autorisée.

# Votre Coefficient de Réduction Majoration (CRM) retenu suite à vos déclarations

Votre CRM (niveau de bonus) retenu : 0,50 Crédit bonus : 3

# Vos garanties et options retenues conformément à votre choix

Nous vous avons préconisé la formule : Tiers.

Vous avez choisi de souscrire la formule : Tiers + Dommages. Vous n'avez pas souscrit les formules Tiers et Tous Risques.





En cas de dommage(s) garanti(s) par le contrat, l'assuré dispose de la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel il souhaite recourir.

# Vos garanties

# La protection de votre véhicule

Garanties	Franchise	Montant Maximum
Bris de glace	58€	
Vol	232 €	
Incendie et explosion	232 €	
Attentat, actes de terrorisme, émeutes et mouvements populaires	232 €	
Catastrophes Technologiques		
Catastrophes naturelles	380 €*	
Evènements climatiques	232 €	
* Franchise réglementaire		

# La protection des personnes

Garanties	Franchise	Montant Maximum
Responsabilité civile	_	100 000 000 €/ Plafond corporel : illimité
Sauvegarde des droits		5 000 €
Protection corporelle du conducteur		500 000 €

#### Vos services

Garanties	Franchise	Montant Maximum
Assistance aux personnes et au véhicule assuré		

**A SAVOIR :** en cas de sinistre occasionné par un conducteur non désigné au contrat, une franchise additionnelle est appliquée. Le montant de cette franchise est de :

- 300 €, si le prêt de volant est à un conducteur titulaire d'un permis de conduire de plus de 3 ans et souscripteur ou désigné sur un contrat d'assurance auto depuis plus de 3 ans consécutifs
- 1 500 €, si le prêt de volant est à un conducteur titulaire d'un permis de conduire de moins de 3 ans ou titulaire ou désigné sur un contrat d'assurance auto depuis moins de 3 ans en continu.

Cette franchise s'applique sur le montant de l'indemnité versée en cas de sinistre et s'ajoute aux franchises contractuelles.

# Vos options

vous n'avez souscrit aucune option.